Pour **F.O.-DGFiP 73** le manque criant d'effectif est la source de beaucoup de difficultés et une augmentation des craintes par rapport à l'avenir des missions et des services dans lesquels les agents travaillent, en perspective du Comité d'Action Publique 2022. Est-ce que la Direction Générale ne sous estime pas les risques psychosociaux en multipliant des gardes fous.

Expérimentation en Savoie d'une collaboration DGFiP / SNCF en matière de recouvrement des amendes (pour information)

Seules les amendes SNCF sont concernées par cette collaboration, un agent de la SNCF est détaché à cet effet au sein de la Trésorerie Amendes. Son rôle consistera à recouvrer les amendes SNCF difficilement recouvrables à ce jour, l'état civil étant parfois incomplet ou erroné, d'où un taux de recouvrement assez faible. A l'avenir ce rapprochement pourrait permettre un taux de recouvrement supérieur à celui actuel, grâce à nos applications, accessibles par l'agent SNCF détaché.

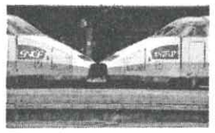

Point d'étape sur l'accueil personnalisé sur rendez-vous (pour information)

80 % des rendez-vous fixés sont à l'origine des agents, 16 % sont pris par les usagers via internet, aucun rendez-vous n'a été pris par des agents extérieurs au service (Trésoreries du département par exemple).
Entre le 1er juillet 2018 et le 17 septembre, 449 rendez-vous ont été pris, 31 ont été annulés par l'usager, et 104 ont pu être gérés par un contre appel, 287 rendez-vous ont été honorés, et 27 usagers ne se sont pas présentés au rendez-vous.
Les 5 SIP du département concernés ont reçu : 104 Rdv pour Chambery, 204 Rdv pour Albertville, 71 Rdv pour Moutiers, 56 Rdv pour Aix les Bains, et 14 Rdv pour St Jean de Maurienne.

Questions diverses F.O.-DGFiP 73

F.O.-DGFiP 73 a demandé à ce que la journée d'accueil ne tombe pas le jour de la rentrée scolaire, afin que les collègues ayant des enfants ne soient pas pénalisés.

F.O.-DGFiP 73 a demandé à avoir, en amont de la journée d'accueil, la liste des agents et leur affectation, ce afin d'avoir une meilleure visibilité lors de l'arrivée de nos nouveaux collègues arrivant dans le département.

F.O.-DGFiP 73 maintient sa position quant à l'article 13, qui concerne les droits syndicaux pour défendre le personnel, et qui vous concerne indirectement. **F.O.-DGFiP national** a saisi le Tribunal Administratif, afin que les droits syndicaux soient respectés. Pour nous c'est ça le **Dialogue Social !!!**

F.O.-DGFiP 73 s'interroge sur la lenteur du allo/allo, pour le service de Publicité Foncière et Enregistrement, qui après 5 mois d'attente se voit livrer du magnifique matériel acquis d'occasion à un prix 5 fois supérieurs à du matériel neuf.... **F.O.-DGFiP 73** s'inquiète pour le budget départemental, alors que l'enveloppe s'amoindrit d'année en année, et que le personnel a parfois du mal à ne se faire rembourser ne serait-ce que ses frais de déplacements, ou a du mal à obtenir les fournitures dans un délai raisonnable pour effectuer les tâches quotidiennes qui lui incombent…

Pour les élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre, l'ensemble des Organisation Syndicales devra saisir dans l'applicatif « Bienvenue sur Orchidée » (**O**rganisation de la **CH**aîne **I**ntégrée et **D**ématérialisée des **E**lections en mode **E**lectronique) la liste des candidats pour les scrutins divers. Malgré notre intervention, il semblerait que cette tâche autrefois à la charge des GRH, en incombe en totalité aux Organisations Syndicales. C'est pour cette raison que nous avions demandé de nous accorder une journée, au titre de l'art. 15, pour la saisie. La réponse a été sans ambiguité : NON. Le Dialogue Social est en mode numérique...

POUR DÉFENDRE MES DROITS LE DÉCLIC FO

FO DGFiP 73 de vôtre côté et à vos côtés...

FO DGFiP 73

DECLARATION LIMINAIRE CTL du lundi 17/09/2018

Avant que le CTL soit ouvert, **F.O.-DGFiP 73** ne peut passer sous silence le feuilleton à rebondissements du Prélèvement A la Source (PAS)…

Quand la politique prend le PAS sur le bon sens.

Au vu de la décision annoncée le 04 septembre, il est permis de s'interroger sur les motivations réelles de la tempête politique et médiatique déclenchée par les questionnements publics du Président de la République à propos du prélèvement à la source.

S'il s'agissait en effet d'obtenir des précisions, des assurances ou encore des modifications, n'aurait-il pas été plus simple et surtout plus respectueux des équipes en charge du projet, de les demander en toute discrétion aux services de la DGFiP concernés ?

Si les choses ne se sont pas déroulées ainsi, pour **F.O.-DGFiP 73** la vraie raison est ailleurs.

Au règne de la communication qui est en train de prendre le PAS sur toute autre considération, il est bien évident qu'une simple annonce indiquant que toutes les garanties avaient été obtenues ne pouvait suffire.

Il fallait nécessairement persuader les Français que le Président veille à tous les détails, au risque d'introduire le doute sur la capacité des services de la DGFiP à mener à bien cette réforme.

Que les choses soient claires : **F.O.-DGFiP 73** a toujours été opposé à cette réforme, considérant que la collecte de l'impôt doit rester une mission de l'État. Pour autant, nous n'acceptons pas que les compétences des agents des Finances Publiques puissent être mises en doute comme elles l'ont été durant les semaines passées.

Si, encore, l'annonce de cette décision mettait un terme à la polémique, ce serait un moindre mal. Bien au contraire, la cacophonie de communication va laisser des traces. Ainsi, les contribuables continueront à solliciter les services de la DGFiP pour obtenir des réponses ou des assurances que les agents seront bien en peine de leur donner tant que les améliorations promises n'auront pas été traduites dans des textes législatifs et réglementaires. De surcroît, la Direction Générale annonce la formation sur le PAS de 40.000 agents de la DGFiP, en vérité le nombre serait de 25.000 pour une formation présentielle d'une journée à ce jour, et il semblerait que deux e-formations d'une heure soient programmées, et une journée présentielle au dernier trimestre 2018. Le calendrier se trouve bousculé, vitesse et précipitation ne font pas bon ménage pour **F.O.-DGFiP 73** !!!

Les Personnels vont faire une nouvelle fois les frais d'une politique tournée quasi exclusivement vers la communication. En outre, ces couacs ne freineront aucunement la volonté gouvernementale de réduction des effectifs à la DGFiP. En effet, non content de demander un travail supplémentaire, le gouvernement continuera sans état d'âme à supprimer des emplois à la DGFiP sans doute en remerciement de l'engagement et de la loyauté des Personnels.

Pour F.O.-DGFiP 73, c'est INACCEPTABLE !!!